

La Mure, le 8 Juillet 1886



VILLE DE LA MURE
(ISÈRE)

Monsieur le Préfet,

J'ai le honneur de vous informer que la division qui existe dans notre Conseil municipal au sujet du Collège et qui le partage en deux camps est un obstacle complet à son bon fonctionnement.

Par quatre fois différentes et consécutives j'ai convoqué le Conseil par cartes et à domicile, et toujours ces Messieurs de l'opposition ont fait défaut aux réunions.

Le Conseil se composant de 12 membres, il y en a 12 qui sont opposés à la reconstruction du Collège et 10 qui sont pour, or notre session de nuit n'a été faite que par les douze premiers.

Depuis cette époque, plusieurs des 12 sont aux camps, un autre est malade, et aujourd'hui nos réunions sont insignifiantes, car ces Messieurs s'abstiennent pour faire manquer nos assemblées, et nous mettre dans la responsabilité d'omettre un vote.

Mais nous avons cependant ce moment la question de chemin de Cordoue à la Mure, dont l'urgence

empire prochainement, ce chemin a un grand intérêt pour nous suivant le tracé à adopter à cause de nos marchés. Nous sommes obligés néanmoins de délibérer à ce sujet avec une majorité infinie au bout de trois convocations, ce qui pourrait peut-être avoir une importance aux yeux de la Commission d'enquête. Les intérêts de la Ville sont donc complètement dilués par ces Messieurs.

Nous ne pouvons plus rester dans cette situation, il faut absolument que le Conseil municipal soit renouvelé en entier, afin que la population appelée une seconde fois sur la question qui nous divise se prononce de nouveau et une dernière fois pour toutes sur le choix d'un Conseil qui puisse gouverner les intérêts de la Ville.

En conséquence, j'écris vos frères, Messieurs le Préfet, devrais bien suspendre de leurs fonctions, les membres de la majorité, dont la liste est ci-jointe, qui ont manqué à quatre réunions consécutives,

J'en fais part de vous transmettre immédiatement après votre décision, la démission de Messieurs les membres de la majorité qui la dominent déjà si au dernier, et que refusent de faire les autres; et qui furent renvoyés au Conseil par une grande majorité, et par un programme bien net et bien défini, attestant que la population ne voulait pas la reconstruction de l'église. Aujourd'hui encore, cette proposition de démission

en outre leurs agents été faits, ils nous enverraient
refusés. Que voulez-vous donc ?

Dans la dernière réunion de l'Exécutif qui s'est tenue
ce soir, malgré leur absence, quelques uns de nos membres
ont été unanimes mandés de la Commission d'organisation de
la fête nationale du 14 juillet, et pour la faire célébrer
à nos amis au domicile de nos amis savoir qu'ils
n'acceptent par ce mandat, leur instruction est donc
de tout contraire.

Je vous prie, Monsieur le Président, de me faire connaître
votre décision, et dans tous les cas je vous informe que
je ne serai un devoir de rester à mon poste de même
jusqu'à une élection prochaine si vous le décidez.

Recevez, Monsieur le Président,

Les assurances de mes civilités respectueuses
Je vous prie.

J. Combe

Liste des membres du Conseil Mⁿ de
de la Mine, qui ont manqué à 4 réunions
consécutives.

- | | | |
|----------------|-----------------|--------------------|
| 1 ^o | du 10 juin 1886 | } Session de Mai |
| 2 ^o | " 16 juin " | |
| 3 ^o | " 26 " | |
| 4 ^o | " 7 juillet. | Chemin de Cordoue. |

- | | | |
|-------|-----------------|--|
| N. N. | 1 ^o | Prost Emmanuel |
| | 2 ^o | Longin André |
| | 3 ^o | Verny Alexis |
| | 4 ^o | Eagnard Domain (N'est pas venu pour lettre de la réunion
du 10 juin seulement.) |
| | 5 ^o | Troussier Séraphin |
| | 6 ^o | Machou Jean |
| | 7 ^o | Joubert César |
| | 8 ^o | Besson Emile |
| | 9 ^o | Carhaud Louis |
| | 10 ^o | Robequain Eugène. |

Certifié

Le Maire.

J. Combe

